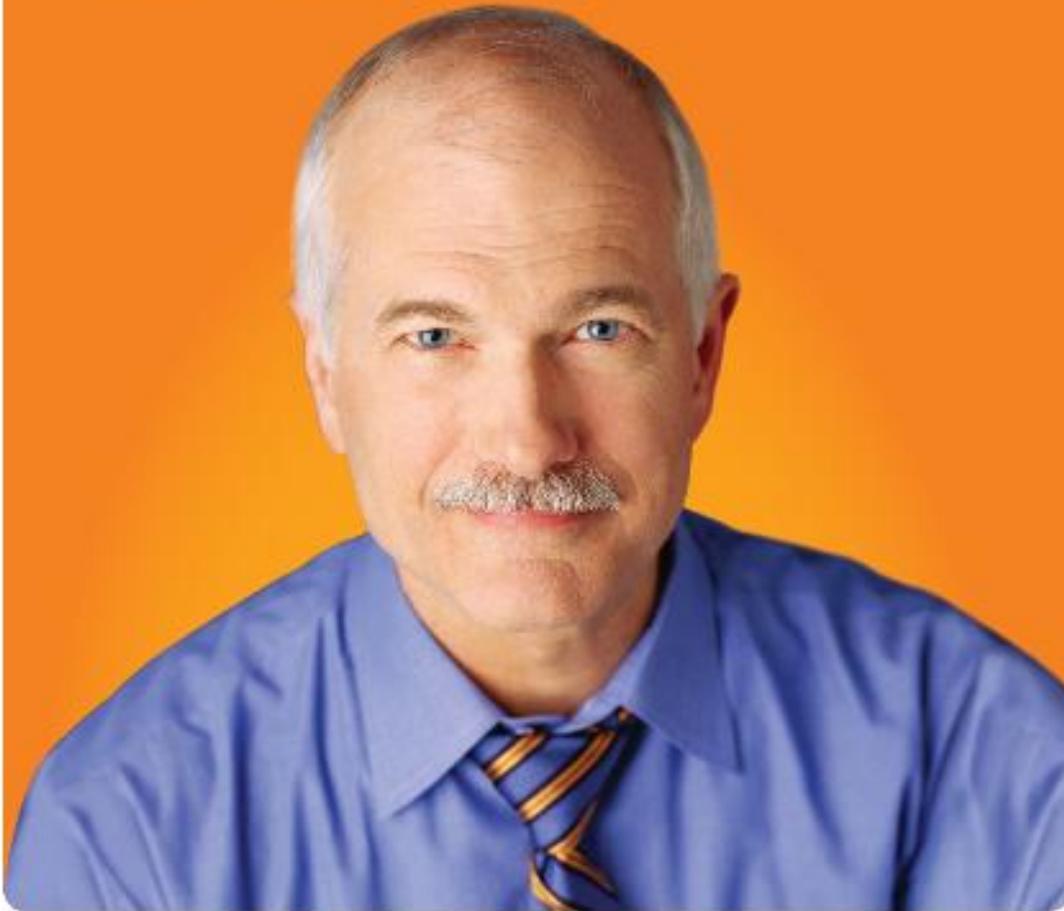


À la défense des **familles du Nord**,
comme la vôtre



Jack Layton
et le **NPD**

PLATEFORME 2008 : LE NORD CANADIEN



Un message personnel de Jack Layton

Aux gens du Nord,

Le Nord canadien occupe une place spéciale dans mon cœur. Olivia et moi passons souvent nos vacances dans le Nord. Par exemple, cette année, nous avons fait du rafting au Yukon. L'année passée, nous avons fait du canoë sur la rivière Nahanni. À notre avis, il n'y a aucun endroit sur Terre comme le Nord canadien.

Depuis mon élection à la direction du Nouveau Parti démocratique, j'ai visité le Nord plusieurs fois, et ces visites ont toujours été dynamiques et instructives. Les gens du Nord m'ont expliqué ce dont vous avez besoin pour que vos familles s'épanouissent, comment vous envisagez le développement de votre région, et le caractère unique de vos préoccupations au sein du Canada.

Les gens m'ont parlé des effets du coût élevé de la vie dans le Nord pour leurs familles et leurs enfants. Ils m'ont parlé de ce que c'est que d'habiter loin des services que les gens du sud tiennent pour acquis. Bon nombre d'entre eux ont l'impression d'être tenus pour acquis eux-mêmes par Ottawa. Ils ont l'impression que le Nord n'est perçu que comme une source de revenus découlant des ressources, et que la plus grande partie de ces revenus quitte le Nord, sans que les familles et les individus du Nord puissent en profiter.

Il y a un thème qui ne cesse de revenir dans ces discussions : « Pouvez-vous nous entendre là-bas? »

Pour toutes ces raisons, je suis très heureux de présenter la plateforme du Nord du NPD. Elle a été conçue dans le Nord, par le Nord, pour le Nord. Ces initiatives sont axées sur vous. Elles offriront de nouvelles possibilités. Elles vous aideront à bâtir une vie meilleure pour votre famille et vos enfants.

Je sais que les gens du Nord ont les compétences et la volonté nécessaires pour réussir, mais les gouvernements libéraux et conservateurs du passé vous ont empêché d'aller de l'avant. Leurs belles annonces au sujet du Nord visent principalement à obtenir des votes dans le sud du Canada, non pas à aider les gens du Nord à améliorer leur vie. Cela résume leur approche depuis toujours, une approche injuste, qui manque de respect. Il faut que cela change. Les gens du Nord méritent une nouvelle approche.

C'est la raison pour laquelle je tenais absolument à ce que cette plateforme soit faite sur mesure pour la situation unique des gens du Nord. Elle souligne l'engagement ferme du NPD de lutter pour vos priorités au Parlement. Dennis Bevington des Territoires du Nord-Ouest est une voix forte du Nord qui représente vos priorités et celles de votre famille. Je sais que Paul Irngaut au Nunavut et Ken Bolton au Yukon défendront les besoins de votre région lorsqu'ils se joindront à Dennis à la Chambre des communes.

Au fur et à mesure que vous lirez ce document, vous constaterez que ces initiatives sont axées sur vous, votre famille et votre collectivité. Le NPD met les priorités des gens au premier plan, y compris les individus et les familles du Nord.

Pour consulter notre plateforme intégrale nationale, veuillez visiter www.npd.ca.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Jack Layton". The signature is stylized and cursive, with a large, sweeping flourish at the beginning.

Jack Layton

TABLE DES MATIÈRES

BÂTIR LE NORD ET PROTÉGER LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE	6
BÂTIR LE NORD	6
SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE	7
LES PREMIÈRES NATIONS, LES INUITS ET LES MÉTIS	9
PLUS D'EMPLOIS, MOINS D'EXPLOITATION	12
UN MILIEU DE TRAVAIL ÉQUITABLE	14
DES BUDGETS ÉQUILIBRÉS CHAQUE ANNÉE	14
INVESTIR DANS LE NORD	15
L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE DANS LE NORD	17
L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE	17
LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE	18
LA GARANTIE D'OCCASIONS D'ALPHABÉTISATION	20
AIDER LES PARENTS ET LES ENFANTS DANS LE NORD	21
S'OCCUPER DES ENFANTS DANS LE NORD	21
LE LOGEMENT ABORDABLE : UNE CRISE DANS LE NORD	23
PROTÉGER LES EMPLOIS DANS LE NORD	25
LES PERSONNES ÂGÉES : RENDRE HOMMAGE À LEURS CONTRIBUTIONS AU CANADA	26
LES SOINS DE SANTÉ : PLUS DE MÉDECINS ET D'INFIRMIERS DANS LE NORD	27
RÉDUIRE LES DÉLAIS D'ATTENTE	27
LES SOINS À DOMICILE DANS LE NORD	29
LA POLLUTION DANS LE NORD : OBLIGER LES POLLUEURS À PAYER	30
LA NOUVELLE ÉCONOMIE ÉNERGÉTIQUE	33
PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL DU NORD	35
LES DROITS DE LA PERSONNE : UNE TRADITION DANS LE NORD	38

BÂTIR LE NORD ET PROTÉGER LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE

BÂTIR LE NORD

Jack Layton et le NPD mettront en oeuvre des initiatives pour reconnaître la contribution des individus et des familles qui habitent le Nord. Nous veillerons à ce que les collectivités du Nord aient les outils dont elles ont besoin pour croître et s'épanouir. Nous protégerons les terres et les eaux magnifiques et uniques de votre région.

Alors que certains pays soulèvent des questions relativement à la compétence du Canada dans l'Arctique, la meilleure façon d'affirmer notre souveraineté est de développer le Nord. Les gens qui habitent ici doivent jouir d'un traitement équitable. Il faut que nous soyons des partenaires à part entière au sein du Canada.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Appuyer les gens de l'Arctique de sorte qu'ils puissent bâtir des communautés comparables à celles des autres Canadiens. Nous veillerons à ce que les communautés de l'Arctique soient des partenaires à part entière au sein du Canada. Nous négocierons des structures de gouvernance et la dévolution du pouvoir et des ressources d'Ottawa vers les territoires du Nord.

- Compléter la négociation et mettre pleinement en oeuvre les ententes sur les terres et l'autonomie gouvernementale des Autochtones, et respecter les recommandations du juge Thomas Berger en 2006 relatives à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Bâtir des infrastructures dans le Nord, notamment des ports pour petits bateaux, des autoroutes, des installations de traitement d'eaux et des pistes d'atterrissage, y compris des sources locales et appropriées d'énergie renouvelable et un port en eau profonde à Iqaluit.
- Appuyer plus de recherches scientifiques dans et au sujet du Nord.
- Réduire l'inégalité économique dans le Nord en augmentant la déduction fiscale pour les habitants du Nord.
- Créer une agence de développement économique pour le Nord.
- Appuyer les institutions d'éducation postsecondaire dans le Nord.

- Investir dans les services essentiels, tels que les soins de santé, en se basant sur le véritable coût de fournir ces services dans le Nord, contrairement à l'approche des libéraux et des conservateurs, qui se servent de repères pancanadiens et privent ainsi les communautés et les populations du Nord de fonds dont elles ont besoin.

LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE

De nombreux pays refusent de reconnaître la compétence canadienne sur les eaux de l'Arctique. Alors que la température monte et fait fondre la glace du passage du Nord-Ouest et d'autres voies d'eau dans l'Arctique, les grandes entreprises cherchent de nouveaux chemins pour les navires pétroliers, entre autres. Afin de protéger l'environnement sensible de l'Arctique, il est plus important que jamais de veiller à ce que les eaux entourant les îles de l'Arctique soient soumises aux lois canadiennes.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Affirmer et défendre la souveraineté canadienne sur les terres et les eaux de l'Arctique canadien, y compris dans le passage du Nord-Ouest, où la loi canadienne demeurera en vigueur.

- Intensifier les efforts diplomatiques, surtout compte tenu des commentaires formulés récemment par les États-Unis et la Russie, afin de veiller à ce que les autres pays respectent notre souveraineté.
- Accélérer l'étude du plancher océanique qui appuie la prétention canadienne à une plate-forme continentale prolongée dans l'océan Arctique, de sorte que l'étude soit prête à soumettre aux Nations Unies en 2013.
- Augmenter le nombre de vols de surveillance aérienne dans le Nord.
- Élargir les exercices d'opérations d'urgence de la Garde côtière canadienne, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Pêches et Océans, Environnement Canada, les mesures d'urgence des territoires et les Forces canadiennes.

Pour veiller à notre souveraineté dans l'Arctique, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Veiller à ce que l'Arctique soit protégé et défendu au moyen de l'application civile de la loi canadienne et grâce à la Garde côtière, en combinaison avec une capacité militaire adéquate et non excessive.

- Doter la Garde côtière canadienne des outils nécessaires pour protéger la souveraineté canadienne dans l'Arctique. Cela signifie qu'il faut investir dans des brises-glaces, non pas des brises-neiges.
- Poster plus d'agents de la GRC, des pêches et de la protection de l'environnement dans le Nord.
- Fournir un matériel moderne aux rangers, y compris des technologies avancées en matière de télécommunications et de meilleurs modes de transport.
- Poster de nouveaux aéronefs et du nouveau personnel de recherche et de sauvetage dans le Nord.

LES PREMIÈRES NATIONS, LES INUITS ET LES MÉTIS

Il est temps d'établir une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones. Il faut développer une relation fondée sur l'honneur et le respect, non pas sur le racisme et la négligence.

Le Canada a fait un grand pas en avant en présentant des excuses aux survivants des pensionnats le 11 juin de cette année.

Ces excuses étaient très importantes. Le gouvernement canadien a enfin reconnu qu'il avait eu tort et qu'il avait fait preuve de racisme lorsqu'il a éloigné des enfants de leurs familles et de leurs maisons, qu'il les a laissés vulnérables aux mauvais traitements, et qu'il a essayé de supprimer les cultures et les langues autochtones. Nous félicitons M. Harper pour avoir présenté ces excuses.

Maintenant, il faut penser à l'avenir. La reconnaissance d'une des injustices les plus blessantes du passé ne nous permet pas de fermer les yeux sur les injustices du présent, ni de laisser tomber l'Accord de Kelowna.

Les Canadiens autochtones représentent la majorité des gens du Nord. Or, les Premières nations, les Métis et les Inuits souffrent des taux les plus élevés de pauvreté, de toxicomanie, de suicide et de maladies chroniques pouvant être prévenues. Il faut changer ces conditions de vie inacceptables.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Investir 5 milliards de dollars sur cinq ans dans les collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuits. Cela améliorera les services de santé, fournira des logements adéquats, des services d'eau et des infrastructures. Cela comprendra la guérison traditionnelle, la nutrition, le conditionnement physique, le traitement de la toxicomanie et la prévention du suicide. Cet engagement, à lui tout seul, satisfera aux normes prévues par l'Accord de Kelowna. Ce sera la fondation de la lutte contre la pauvreté.

Déployer de nouveaux efforts vigoureux pour améliorer l'éducation et la formation des enfants, des jeunes et des adultes des Premières nations. Nous respecterons les obligations fiduciaires d'Ottawa et encouragerons les secteurs public et privé à participer, avec le gouvernement fédéral, aux initiatives en matière de formation. Il faudra que le financement fédéral soit comparable au financement accordé aux élèves hors des réserves.

Répondre aux besoins des citoyens autochtones, métis et inuits vivant en milieu urbain, en faisant une attention particulière au développement et à la

prestation adéquate de logements abordables, de soins de santé publics, d'éducation, de formation et de possibilités économiques.

Aider à développer les économies communautaires en fournissant des infrastructures aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits de sorte qu'ils puissent participer pleinement à l'économie canadienne. Nous améliorerons l'accès au capital, à la formation professionnelle et aux ressources naturelles et nous supprimerons le plafond de financement punitif de deux pour cent que les libéraux ont imposé et que les conservateurs de Harper ont maintenu.

Mettre en œuvre le Principe de Jordan afin que les enfants des Premières nations ne souffrent pas en raison de conflits de compétences entre les gouvernements. En 2007, le NPD a déposé un projet de loi sur le Principe de Jordan dans le but de veiller à ce que les enfants ne soient pas privés de soins de santé. Le projet de loi a été adopté à l'unanimité au Parlement. Or, M. Harper ne l'a pas mis pleinement en vigueur.

Créer des approches de guérison et de justice réparatrice qui offrent aux jeunes Autochtones de meilleures possibilités et de meilleurs choix.

Veiller à ce que les survivants des pensionnats autochtones actuellement exclus de l'entente reçoivent une indemnisation équitable.

Respecter le droit intrinsèque à l'autonomie gouvernementale en accélérant la conclusion d'ententes finales et en appliquant les ententes existantes de façon équitable.

Reconnaître, par la voie législative, la légitimité et la compétence des gouvernements autochtones.

Ratifier immédiatement la Déclaration onusienne sur les droits des peuples autochtones. Nous annulerons le refus des gouvernements conservateurs et libéraux de signer la déclaration. Nous veillerons à ce que les dispositions prévues là-dedans soient respectées au Canada et inscrites dans la loi canadienne.

Élaborer une politique exhaustive en matière de revendications territoriales qui est sincèrement respectueuse des titres ancestraux.

Poursuivre les efforts, en collaboration avec les femmes des Premières nations, des Métis et des Inuits et avec les organismes appropriés, pour

veiller à ce que les droits et la sécurité personnelle des femmes soient respectés.

Veiller à la participation équitable des populations et des gouvernements des Premières nations, des Métis et des Inuits à la gérance de l'environnement et des ressources du Canada, et à leur inclusion aux conseils d'administration, aux commissions et aux délégations internationales appropriés.

Appuyer les efforts des collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuits en vue de renouveler les langues autochtones pendant cette génération, et développer un corps de personnes capables d'enseigner les langues autochtones dans le cadre du financement alloué à l'éducation.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives du NPD relativement aux peuples autochtones, veuillez consulter notre plateforme intitulée « À la défense des Premières nations, des Métis et des Inuits » au www.npd.ca.

PLUS D'EMPLOIS, MOINS D'EXPLOITATION

Des milliers de gens dans le Nord ont de la difficulté à payer leurs factures et à subvenir aux besoins de leurs familles parce qu'ils sont obligés de dépendre d'emplois instables et mal rémunérés.

Nous pouvons mieux faire. Tous les travailleurs méritent un salaire équitable en échange de leurs efforts. Ils méritent du respect dans le milieu de travail et une pension sécuritaire qui reconnaît leur contribution.

Il faut changer la façon de faire à Ottawa.

Jack Layton et le NPD agiront en pensant à ce qui se dit autour des tables de cuisine, et non pas seulement à ce qui se dit dans les salles de conférence.

Nous veillerons à ce que les possibilités soient partagées avec les familles et les individus, non pas réduites en faveur d'énormes réductions d'impôt pour les grandes entreprises.

Les travailleurs du Nord ont l'ingéniosité, l'éthique du travail et le désir pour réussir.

Jack Layton et le NPD veilleront à ce que tous les gens du Nord puissent prendre part aux possibilités et au potentiel de notre pays. Nous mettrons vos priorités et celles de votre famille au premier plan. Ce sera un grand changement : une toute nouvelle approche de la part d'Ottawa.

Jack Layton et le NPD adopteront les initiatives suivantes pour favoriser la création de bons emplois stables dans le Nord :

Lancer un Fonds d'emplois verts de 750 millions de dollars par an consacré à la formation de nouveaux travailleurs et au recyclage des travailleurs déplacés. Cela leur fournira les compétences nécessaires à l'installation et au maintien des technologies relatives à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable. Cela nous aidera à nous distancer des emplois dans les secteurs énergétiques plus vieux et plus polluants.

Nommer un Commissaire à la protection des emplois, qui sera chargé d'enquêter sur les importantes mises à pied et fermetures. Le commissaire travaillera en collaboration avec les travailleurs, les entreprises touchées, les intervenants (tels que les banques) et les collectivités dans le but de maintenir et de créer de bons emplois pour les Canadiens.

Créer et financer des stratégies sectorielles pancanadiennes. Les experts en conviennent : il nous faut un plan proactif pour permettre à notre pays, à nos

industries et à notre main d'œuvre d'être des chefs de file à l'échelle internationale.

- Partout au monde, les industries, les gouvernements et les travailleurs travaillent en collaboration pour développer de nouvelles possibilités d'emplois et favoriser l'innovation. Or, le Canada a adopté l'approche contraire en choisissant des gagnants, tels que les banques et les pétrolières, et des perdants, tels que les secteurs manufacturier et forestier.
- Les stratégies sectorielles pancanadiennes comprendront : le bois; l'énergie et les produits pétrochimiques; l'aéronautique et les transports; le traitement du poisson et des aliments; l'exploration minière; les technologies environnementales; et le tourisme.
- Ces stratégies sectorielles seront accompagnées d'un examen systématique des mesures fiscales relatives à chaque secteur. Nous supprimerons celles qui sont contre-productives sur le plan économique ou environnemental. Nous ajouterons de nouvelles mesures afin de stimuler les investissements dans l'intérêt du public.

Mettre en œuvre une Stratégie pour améliorer le rendement des édifices et favoriser l'efficacité énergétique qui est beaucoup plus complète que les mesures prises par le fédéral jusqu'à présent :

- Améliorer les programmes écoÉnergie en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt et de meilleures subventions pour les rénovations écoénergétiques des maisons et des édifices, sur le modèle du projet torontois réussi, le Better Buildings Partnership, à l'aide de fonds renouvelables.
- Lancer un nouveau programme pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons à faible revenu afin de remplacer celui que le gouvernement Harper a supprimé.
- Modifier le Code national du bâtiment afin d'inclure la conservation et l'efficacité énergétique parmi les critères.
- Établir une cible pour améliorer l'efficacité énergétique de sept pour cent des maisons et des édifices existants au Canada chaque année.

Renforcer le développement communautaire et économique en créant une nouvelle agence de développement pour les régions au nord du 60e parallèle.

UN MILIEU DE TRAVAIL ÉQUITABLE

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Interdire l'utilisation des travailleurs de remplacement en cas de grève ou de lockout, sur le modèle des mesures législatives que Stéphane Dion et Stephen Harper ont rejetées au Parlement en 2007. Nombreuses sont les familles du Nord qui ont vécu les difficultés occasionnées par l'utilisation de travailleurs de remplacement et de tactiques injustes lors de grèves. De telles tactiques empoisonnent les relations de travail à long terme et retardent le règlement de conflits entre les parties syndicale et patronale.

Protéger les pensions des travailleurs. En travaillant en collaboration avec les gouvernements territoriaux, nous établirons une caisse de garantie de prestations de retraite. Cela garantira que les travailleurs pourront toucher les prestations de retraite qu'ils ont gagnées, même si leur employeur met la clé sous la porte. Lorsque la mine Royal Oak a fait faillite, près de 150 travailleurs ont perdu leurs pensions. Les travailleurs ont perdu 900 000 \$ en moyenne.

Respecter le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement. Respecter les normes et les conventions établies par l'Organisation internationale de travail des Nations Unies. Tous les travailleurs devraient être traités de façon respectueuse dans leur milieu de travail. Nous avons tous entendu parler de travailleurs, partout dans le Nord, qui sont mal traités par leur employeur lorsqu'ils essaient de se syndiquer.

DES BUDGETS ÉQUILIBRÉS CHAQUE ANNÉE

Dans les échanges et les concessions entre Ottawa et nos territoires, on a vu beaucoup plus de concessions que d'échanges.

Bon nombre de gens du Nord se souviennent que la mauvaise gestion d'Ottawa a occasionné des compressions dans les programmes et les services offerts par les territoires. Pendant les années 1990, les libéraux ont obligé nos territoires à verser 1,25 \$ à Ottawa pour chaque 1 \$ de revenus générés.

Jack Layton et le NPD assureront une stabilité financière aux gens du Nord :

Présenter et maintenir des budgets équilibrés chaque année du mandat, sans exception.

Rendre des comptes réguliers et transparents sur les excédents budgétaires.

Veiller au bon fonctionnement et à l'indépendance du directeur parlementaire du budget.

INVESTIR DANS LE NORD

Cela coûte de plus en plus cher d'effectuer les réparations dont nos communautés ont besoin.

Selon les estimations récentes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l'inflation fait grimper le coût des projets d'infrastructure communautaire de 24 pour cent par année.

Il faut prendre des mesures concrètes. L'absence d'infrastructures nous empêche de progresser.

« La construction d'infrastructures solides favorise la croissance économique et le développement dans des domaines tels que le tourisme et les industries renouvelables et non renouvelables. Cela crée des possibilités dont toutes les collectivités du Yukon peuvent profiter », selon l'ancien président de la chambre de commerce du Yukon, Rob Harvey (traduction).

Au Nunavut, le Conference Board du Canada a souligné : « Une question importante est de savoir si l'absence d'infrastructures entrave des possibilités économiques viables dans ce territoire. En effet, il y a des ressources 'coincées' au Nunavut, c'est-à-dire qu'il y a des possibilités économiques qui demeurent inaccessibles faute de dépenses en capital physique, humain ou organisationnel. » (*Infrastructure Planning for Nunavut's Communities*, traduction)

Jack Layton et le NPD comprennent les enjeux urgents avec lesquels nos villes et nos collectivités sont aux prises. Il faut investir dans les villes et les collectivités du Nord de sorte que les familles puissent en être fières. Nous nous engageons à :

Investir l'équivalent d'un cent de la TPS (un cinquième de la TPS) dans un financement accru pour nos villes et nos collectivités d'ici 2011. Cela aidera à régler le déficit massif de l'infrastructure et protégera les familles et les individus contre des augmentations radicales des taxes foncières. Cet engagement accru s'échelonnera sur cinq ans et comprendra des investissements accrus dans :

- Les transports en commun élargis.

- Le logement abordable.
- Les services élargis de garde d'enfants.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des édifices et les rénovations écologiques.
- L'établissement des immigrants.
- Les routes, les autoroutes et les points de passage frontaliers.
- Les bibliothèques publiques et les centres communautaires.
- Les égouts et les installations de traitement des eaux.

L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE DANS LE NORD

Notre population est jeune. Environ la moitié des habitants du Nord canadien ont moins de 24 ans. Afin que nos jeunes s'épanouissent et demeurent concurrents sur le plan économique, nous devons investir dans plus d'éducation et de formation, et mieux cibler nos investissements. De plus, nous devons créer des possibilités de recyclage et d'acquisition continue du savoir alors que de nouvelles occasions économiques surgissent.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Veiller à ce que les étudiants ne croulent pas sous des dettes lorsqu'ils terminent leurs études :

- Fournir une subvention de 1000 \$ à tous les étudiants de premier cycle ou l'équivalent qui sont admissibles aux prêts étudiants, versée au début de l'année scolaire.
- Veiller à ce qu'aucun étudiant de premier cycle ou l'équivalent n'ait à emprunter plus de 4000 \$ pendant une année donnée en limitant les prêts aux étudiants et en mettant en œuvre un nouveau système de bourses pour étudiants.
- Appuyer les étudiants postsecondaires dans les territoires du Nord à l'aide d'un financement équivalent à celui des programmes de développement postsecondaire et d'accès pour les étudiants prévus par leur gouvernement.

Faire en sorte que les frais de scolarité demeurent raisonnables et améliorer les possibilités d'éducation postsecondaire en négociant, avec les provinces et les territoires, un financement amélioré et ciblé pour appuyer et enrichir les institutions postsecondaires financées et administrées publiquement. Cela comprendra de nouvelles initiatives pour accroître l'appui financier destiné aux professionnels en demande, tels que les médecins et les infirmiers, et pour lier ce financement à l'engagement de ces derniers de travailler dans des régions où il y a une pénurie.

Réformer le régime canadien de prêts aux étudiants, notamment en offrant des mesures d'allégement d'intérêts, de sorte que les étudiants ne soient pas obligés à rembourser leurs prêts pendant leur stage, leur programme coopératif ou leur placement.

Encourager les jeunes les plus brillants à rester au Canada en augmentant les fonds destinés aux recherches universitaires et collégiales, et aux études du deuxième et troisième cycle.

LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE

Partout dans le Nord, il y a un besoin criant de plus de formation professionnelle afin que les gens d'ici puissent obtenir de bons emplois. Nous ne devrions pas regarder d'autres personnes arriver en avion pour faire le travail que nous pourrions faire nous-mêmes si la formation était disponible. Depuis trop longtemps, le Canada n'a aucune stratégie en matière de formation, encore moins pour la formation dans le Nord.

« Pour les Inuits, la progression de la frontière industrielle, ajoutée à la possibilité de perdre les ressources traditionnelles, démontre dans quelle mesure il est important que les Inuits puissent se doter d'éducation et de formation en vue d'occuper des emplois. »
(Thomas Berger, « Le projet Nunavut », traduction)

Jack Layton et le NPD prendront des mesures pour augmenter la formation professionnelle, l'apprentissage et les possibilités d'emploi pour toutes les familles du Nord. En plus des possibilités d'emploi offertes en vertu de notre Fonds d'emplois verts, nous nous engageons à :

Créer plus de possibilités de formation grâce à une admissibilité accrue aux prestations de formation de l'AE. Afin d'aider les travailleurs à accéder aux programmes de formation à temps plein et à temps partiel, nous nous engageons à :

- Ouvrir les portes aux travailleurs le Nord qui prennent congé de leur emploi afin d'y participer.
- Offrir des occasions aux travailleurs du Nord qui participent à une formation ou à un programme de recyclage à temps plein, et qui ne sont pas admissibles à l'AE autrement.
- Abolir la période d'attente relative aux prestations d'AE lorsque les gens de métier commencent leurs cours.

- Développer des partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les organisations syndicales et patronales, afin de faire de l'AE une ressource centrale des programmes et des stratégies de formation publics.

Mettre en œuvre un plan de rénovations écoénergétiques pour combattre les changements climatiques et créer des milliers de nouveaux emplois pour les gens de métier.

Inclure l'emploi d'apprentis et de compagnons agréés comme condition dans les contrats de construction du gouvernement fédéral.

Aider les gens de métier et toute autre personne qui est obligée de voyager et de travailler loin de chez eux à l'aide de nouvelles déductions fiscales pour reconnaître les dépenses que cela entraîne.

Appuyer des remises à niveau des compétences dans le secteur de la santé à l'aide de congés de formation.

Travailler en collaboration avec les professionnels de la construction, entre autres, et en collaboration avec les gouvernements territoriaux, pour fixer des normes pancanadiennes concernant les exigences d'admissibilité des apprentis, ainsi que des exigences en matière de curriculum et de reconnaissance.

Tendre la main aux peuples autochtones et aux Néo-Canadiens afin de favoriser leur participation à la formation professionnelle, en reconnaissant leur rôle de plus en plus important dans le marché du travail et leur capacité de combler les pénuries de compétences.

Travailler avec les gouvernements territoriaux, l'industrie et le mouvement syndical afin d'élaborer un système plus efficace de stages.

Augmenter le nombre de métiers d'apprentissage au Canada.

Développer une approche plus efficace en vue de reconnaître les compétences acquises au préalable, notamment pour les travailleurs étrangers et les nouveaux immigrants.

LA GARANTIE D'OCCASIONS D'ALPHABÉTISATION

Selon la Coalition du Yukon pour l'alphabétisation, dans certaines collectivités du Yukon, 40 pour cent de la population a de la difficulté à lire. Dans les Territoires du Nord-Ouest, environ 42 pour cent des adultes n'ont pas le niveau d'alphabétisation nécessaire pour obtenir un emploi aujourd'hui. Au Nunavut, ce chiffre s'élève à environ 72 pour cent.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Se fixer l'objectif d'un Canada totalement alphabète en lançant une stratégie complète en matière d'alphabétisation.

Investir dans un financement durable et à long terme afin d'atteindre des cibles pancanadiennes en matière d'alphabétisation, y compris la création d'une Agence d'alphabétisation canadienne chargée de travailler en collaboration avec les territoires et nos partenaires communautaires pour financer, surveiller et mesurer nos progrès vers ces cibles.

Reconnaître formellement le « droit d'apprendre » de tous les Canadiens, c'est-à-dire le droit d'être alphabète et de développer les compétences dont chacun a besoin pour participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

Mettre en œuvre une « lentille d'alphabétisation » dans tous les ministères fédéraux afin de faire de l'alphabétisation une priorité dans l'ensemble du gouvernement.

AIDER LES PARENTS ET LES ENFANTS DANS LE NORD

Partout dans le Nord, surtout dans de petites collectivités comme Gameti, Old Crow et Clyde River, beaucoup de familles et d'individus vivent dans la pauvreté. Compte tenu du coût élevé de la vie, trop de parents dans le Nord ont de la difficulté à subvenir aux besoins de leurs enfants, même en ce qui concerne les éléments de base tels que la nourriture et les vêtements.

Jack Layton et le NPD prendront des mesures immédiates pour réduire l'inégalité économique et aider les familles du Nord à joindre les deux bouts :

Porter la Prestation fiscale canadienne pour enfants à 5000 \$ par année par enfant. Nous consoliderons le système, actuellement sans coordination, de prestations et de crédits d'impôt pour enfants afin d'en faire un chèque unique, non imposable et mensuel à l'intention des parents.

Adopter progressivement une nouvelle Prestation pour enfants. Cette prestation, fondée sur la Prestation fiscale canadienne pour enfants actuelle, sera portée progressivement à 5000 \$ par année par enfant. Nous consoliderons le système, actuellement sans coordination, de prestations et de crédits d'impôt pour enfants afin d'en faire un chèque unique, non imposable, mensuel et meilleur à l'intention des parents.

Faire des investissements considérables dans les services de garde abordables et accessibles pour tous les Canadiens.

Exiger que les gouvernements territoriaux éliminent le recouvrement du supplément pour enfants destiné aux familles bénéficiant de l'aide sociale.

S'OCCUPER DES ENFANTS DANS LE NORD

Trouver de bons services de garde dans le Nord présente un défi. Par exemple, au Nunavut, il n'y a qu'environ 1000 places en garderie. Ce chiffre comprend les programmes autochtones, de nombreux programmes préscolaires ainsi que les programmes parascolaires à temps plein et à temps partiel. Nous avons besoin de beaucoup plus de places.

En consultation avec les territoires, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Garantir un bon départ aux enfants. Nous établirons une Initiative de nutrition pour les enfants qui étaiera et étoffera les programmes territoriaux et locaux qui offrent des repas sains aux écoliers.

Créer et dûment financer un programme pancanadien de garde d'enfants et d'apprentissage à la petite enfance. Nous offrirons des programmes accessibles, abordables, accrédités, sans but lucratif et de qualité aux familles canadiennes, y compris aux Canadiens autochtones.

Promulguer la Loi sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants proposée par le NPD, qui a déjà été adoptée à l'étape de la deuxième lecture au Parlement, afin d'insérer ce programme dans la loi pour la première fois au Canada.

Ces initiatives créeront 150 000 nouvelles places en garderie pendant la première année. Ce nombre atteindra 220 000 places par année d'ici la quatrième année.

LE LOGEMENT ABORDABLE : UNE CRISE DANS LE NORD

Dans le Nord, les besoins en matière de logement sont les plus criants au Canada.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, 29 pour cent des ménages ont un problème quelconque relié au logement. Pour 16 pour cent d'entre eux, soit 2260 ménages, le besoin est impérieux.

Au Nunavut, les besoins sont encore plus criants. Selon le *Plan d'action sur dix ans pour le logement des Inuits du Nunavut*, plus de 5700 nouveaux logements publics seront nécessaires au cours des dix prochaines années. Encore 1000 unités existantes nécessitent des rénovations.

Au Yukon, le besoin est considéré impérieux pour presque 16 pour cent des ménages.

Pour veiller à ce que les gens du Nord aient des logements abordables et adéquats, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Adopter une stratégie durable, exhaustive et entièrement capitalisée en matière de logement abordable, qui respecte les obligations internationales du Canada telles que définies par les Nations Unies. Notre approche favorisera l'atteinte de la solution « un pour cent », soit l'affectation d'un pour cent des dépenses fédérales à la construction de logements véritablement abordables, sur une période de dix ans. Nous mettrons en oeuvre les programmes suivants :

Des maisons neuves : Des logements sans but lucratif et des coopératives d'habitation pour les familles et les personnes seules, y compris les étudiants. Des cibles précises en matière de logement seront fixées pour les Autochtones, les personnes âgées, les femmes et ceux qui sont actuellement les plus touchés par l'insécurité du logement et par l'itinérance.

Les besoins spéciaux : Un financement consacré aux logements supervisés pour ceux qui ont des besoins physiques et mentaux spéciaux.

La rénovation des logements : Un financement pour élargir les programmes fédéraux de modernisation de logements afin de maintenir et de rénover les maisons existantes non conformes aux normes.

Les services pour les sans-abri et les transitions : Un financement pour élargir les programmes fédéraux destinés aux sans-abri pour veiller à ce que des services et des logements de transition soient offerts partout au Canada.

Nous financerons cette stratégie « reloger le Canada » en alliant nouveaux crédits et réinvestissement partiel du revenu net de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, exception faite de la contribution des provinces et des territoires à des initiatives à frais partagés.

PROTÉGER LES EMPLOIS DANS LE NORD

Nombreux sont ceux dans le Nord qui occupent des emplois saisonniers, entre autres dans les camps d'exploration. Pendant la contre-saison, ils ont besoin d'accès à l'assurance-emploi. Trop de travailleurs découvrent qu'ils ne sont pas admissibles aux prestations, bien qu'ils aient cotisé au régime d'AE.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rejeter le plan de Stephen Harper de créer une nouvelle société d'État pour l'assurance-emploi. Nous garantirons plutôt que la totalité des revenus découlant des cotisations d'AE sera utilisée pour fournir et améliorer les prestations d'AE et la formation pour les travailleurs. Contrairement aux gouvernements libéraux, nous ne verserons pas ces fonds dans le revenu général.

Porter à 80 pour cent le nombre de Canadiens sans emploi couverts en vertu du régime d'assurance-emploi, par rapport au taux actuel, qui est inférieur à 40 pour cent, en effectuant des changements fondés sur les principes de l'assurance.

Reconnaître la réalité des emplois saisonniers dans le Nord en calculant les prestations d'AE en fonction des 12 meilleures semaines de travail.

Adopter une prestation pour personnes soignantes qui prévoit jusqu'à six mois de prestations d'AE pendant que le prestataire soigne un proche infirme ou âgé.

LES PERSONNES ÂGÉES : RENDRE HOMMAGE À LEURS CONTRIBUTIONS AU CANADA

Les aînés jouent un rôle essentiel au sein des collectivités du Nord. Ils transmettent leur sagesse, leurs connaissances et leur expérience aux générations suivantes. Malheureusement, le coût élevé de la vie oblige de nombreuses personnes âgées de vivre dans des conditions qui ne respectent pas leur dignité. Ce n'est pas la façon de rendre hommage à nos aînés.

Jack Layton et le NPD prendront des mesures immédiates pour reconnaître les contributions de nos aînés :

Modifier le Régime des pensions du Canada (RPC) de sorte que les personnes âgées qui n'ont pas demandé les prestations de pension qu'elles ont gagnées (d'habitude parce qu'elles ne connaissent pas le système) soient jugées avoir fait une demande lorsqu'elles y sont admissibles. Ces aînés recevront leurs prestations de retraite conformément, et rétroactivement lorsque cela est nécessaire.

Veiller à ce que tous les aînés qui ont droit à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) reçoivent ces prestations automatiquement.

Veiller à ce que tous les résidents légaux au Canada qui ont plus de 65 soient admissibles à la SV et, lorsque leur niveau de revenus le justifie, au SRG.

Rembourser les aînés qui ont perdu injustement des millions de dollars en paiements en vertu de la SV et du RPC en raison d'une erreur comptable du gouvernement Harper sur l'Indice des prix à la consommation.

LES SOINS DE SANTÉ : PLUS DE MÉDECINS ET D'INFIRMIERS DANS LE NORD

RÉDUIRE LES DÉLAIS D'ATTENTE

Des 20 médecins travaillant au Nunavut, seulement neuf habitent ce territoire. Ces neuf médecins habitent tous l'île de Baffin. Les régions de Kivalliq et Kitikmeot n'ont aucun médecin permanent.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, la situation est semblable. Des médecins à temps partiel du sud pourvoient les postes vacants. De plus, le Nord souffre de la pénurie nationale d'infirmiers, ce qui signifie que dans de nombreuses collectivités, les postes de soins infirmiers n'ont pas d'effectifs.

Le NPD veillera à ce que les gens du Nord aient accès aux fournisseurs de soins primaires en temps opportuns, d'habitude en moins de 24 heures. Nous réduirons les délais d'attente en formant et en embauchant plus de médecins et d'infirmiers, en investissant dans l'innovation et en partageant les pratiques exemplaires.

Jack Layton et le NPD réduiront les délais d'attente, formeront de nouveaux professionnels de la santé et défendront l'assurance-maladie.

Former un nombre considérablement plus élevé de professionnels de la santé, y compris plus de médecins, d'infirmiers, d'infirmiers praticiens et de sages femmes, afin d'atténuer les pénuries de personnel et réduire les délais d'attente. Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour y réussir :

- Nous mettrons en œuvre un programme conçu pour augmenter de 50 pour cent le nombre de médecins et d'infirmiers formés au Canada. Dans le cadre de ce programme, nous ferons grâce à la dette étudiante aux professionnels de la santé qui s'engagent à passer les dix premières années de leur carrière à pratiquer la médecine familiale.
- Grâce à ce programme, le Canada aura jusqu'à 28 000 infirmiers, médecins et autres professionnels de la santé supplémentaires pour prodiguer des soins à votre famille.

Travailler en collaboration avec les provinces, les territoires et tous les fournisseurs de soins de santé publics pour adopter les « pratiques exemplaires » et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'innovation, à l'instar de celles qui ont fait leurs preuves au sein de cliniques et d'hôpitaux publics de premier plan. Nous nous engageons à :

- Investir dans l'élargissement des programmes de traitement et de prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme, y compris des programmes de réduction des méfaits, en partenariat avec les provinces et les territoires.
- Établir des Centres d'intervention d'urgence en matière de santé mentale, fondés sur le modèle avancé de ceux créés par le NPD du Manitoba, grâce auxquels les gens ont moins besoin des salles d'urgence, ce qui permet aux professionnels de la santé de prodiguer de meilleurs soins, tout en réduisant les délais d'attente.
- Travailler en collaboration avec les provinces et les territoires afin d'élargir l'utilisation des infirmiers praticiens et des cliniques multidisciplinaires, et de soulager d'autres secteurs du système de soins de santé.
- Élargir les soins à domicile afin de soulager les familles et les femmes qui prodiguent actuellement ces soins, et afin de réduire davantage les délais d'attente dans les hôpitaux.

Protéger le système et mettre un terme à la privatisation. Notre système de soins de santé est à la fois une institution qui nous tient à cœur et un avantage concurrentiel important du Canada. Nous nous engageons à :

- Interdire l'utilisation de fonds fédéraux à l'appui de toute forme de soins de santé parallèles, privés et à but lucratif, et mettre pleinement en vigueur les dispositions de la *Loi canadienne sur la santé*.
- Exiger que les provinces et les territoires fassent preuve de transparence et de responsabilité en respectant et en faisant respecter les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, notamment en faisant rapport de la prestation des soins de santé publics et sans but lucratif par rapport aux soins privés.

Travailler de concert avec les territoires afin de développer des stratégies à long terme pour mieux gérer les maladies chroniques, telles que le diabète, et les conditions et les invalidités permanentes, telles que l'autisme.

LES SOINS À DOMICILE DANS LE NORD

De nombreuses familles dans le Nord ont de la difficulté à accéder aux soins de longue durée et à domicile. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Créer un programme pancanadien de soins à domicile, à l'instar de celui que préconise le rapport Romanow sur l'avenir de l'assurance-maladie, qui comprendra :

- Aider les gens à rester en bonne santé chez eux et à éviter les visites à l'hôpital.
- La gestion des cas de santé mentale à domicile.
- Des soins médicaux postactifs.
- La réadaptation postactive.
- Les soins palliatifs à domicile.

Grâce à notre programme de soins à domicile, 100 000 familles canadiennes de plus auront accès aux soins à domicile. Cela réduira de façon importante les délais d'attente pour les aînés et les patients dans les hôpitaux.

LA POLLUTION DANS LE NORD : OBLIGER LES POLLUEURS À PAYER

Le Nord a commencé à souffrir des effets des changements climatiques bien avant que le sud du Canada ait constaté que le régime climatique changeait. Nous faisons face aux changements les plus radicaux occasionnés par le réchauffement de la planète, mais la source de ce problème se trouve dans le sud du Canada et à l'étranger.

Par ailleurs, dans le Nord, nous avons vu notre environnement pollué par des aérocontaminants, y compris des polluants organiques persistants comme les BPC, et par les eaux contaminées par les sables bitumineux, entre autres.

Jack Layton et le NPD séviront contre ces sources de pollution.

Mettre en oeuvre les mesures législatives de Jack Layton pour effectuer des réductions radicales, axées sur les recherches scientifiques, de la pollution atmosphérique pendant la période d'après 2012. Le projet de loi est fondé sur *Réduire radicalement les gaz à effet de serre*, un rapport du Pembina Institute, de la David Suzuki Foundation et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Cela établira :

- Une cible à long terme d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada de 80 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2050.
- Une cible à moyen terme d'une réduction de 25 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020.

Ces cibles à moyen et à long terme sont conformes au processus de Kyoto.

Afin que le gouvernement soit responsable de l'atteinte de ces cibles, la législation de Jack Layton :

- Accordera l'autorité au gouvernement pour réglementer en vue de respecter ces cibles et pour pénaliser ceux qui enfreignent les règlements adoptés en vertu de la loi.

Établir un fonds d'innovation commerciale visant à aider les entreprises à consommer moins d'énergie. Le fonds sera doté de 600 millions de dollars, et des fonds supplémentaires seront investis par la suite.

Fixer des normes rigoureuses concernant la qualité de l'air pour chaque aérocontaminant défini dans la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* ainsi que de nouvelles règles en matière de rendement énergétique.

Mettre en oeuvre notre programme pour assainir l'air et lutter contre les changements climatiques :

- Obliger les grands pollueurs à payer. Nous fixerons un prix au carbone à l'aide d'un marché du carbone, en imposant des limites absolues à la pollution et en faisant payer cher les pollueurs qui ne respectent pas les limites. Les revenus découlant de ce système dépendront du prix du carbone chaque année. Le prix sera de 35 \$ pour commencer et atteindra fort probablement au moins 50 \$ par tonne d'ici la quatrième année.
- **Tous** les revenus seront utilisés pour des solutions environnementales.
- Mettre en oeuvre le Plan du NPD pour des emplois verts de Jack Layton de 3 milliards de dollars, y compris un fonds pour la formation. Nous y investirons 750 millions de dollars chaque année.
- Adopter une Stratégie pour des voitures écologiques afin de :
 - Investir dans la production canadienne de voitures produisant peu d'émissions afin de veiller à ce que notre industrie automobile demeure viable. Cela comprendra des incitations vigoureuses pour les fabricants qui développent et fabriquent des voitures au Canada produisant peu ou aucune émission de gaz à effet de serre.
 - Adopter des normes obligatoires en matière d'émissions des véhicules pour tous les véhicules vendus au Canada.

Exiger des étiquettes de consommation de carburant des véhicules, afin de donner aux résidents du Nord de meilleurs renseignements sur le rendement environnemental et les économies d'énergie de chaque véhicule.

Réduire la pollution à l'aide d'un programme pour ceux qui s'adaptent rapidement en vue d'encourager l'achat de véhicules commerciaux hybrides électriques.

Éliminer un plus grand nombre de poisons des foyers, des produits de consommation et des collectivités en reconnaissant le « principe de substitution des substances toxiques ». Nous exigerons que le ministre évalue et recense les substances toxiques qui peuvent et qui devraient être remplacées par des substances plus sûres.

Créer des Obligations d'action environnement Canada, un nouvel investissement garanti que pourront acheter les Canadiens pour aider à combattre les changements climatiques en réunissant le capital nécessaire pour financer des infrastructures écologiques et des sources d'énergie renouvelable.

- Ces obligations offriront un taux de rendement garanti par le gouvernement.
- Au fur et à mesure que le prix de la pollution atmosphérique augmentera, ces obligations réduiront les différences de prix afin de rendre le coût du développement de l'énergie renouvelable concurrentiel par rapport à celui de l'exploitation de combustibles fossiles.

Investir dans des solutions écologiques et des incitations pour encourager les particuliers et les petites entreprises au Canada à faire des choix plus écologiques, et les récompenser lorsqu'ils le font. Une de ces solutions sera l'Initiative en matière d'édifices efficaces et d'efficacité énergétique.

Adopter de nouvelles réglementations sur l'efficacité des produits consommateurs d'énergie tels que les gros appareils électroménagers et les systèmes de chauffage, conformément aux normes les plus sévères en Amérique du Nord ou plus sévères encore.

Consacrer un financement annuel stable aux transports en commun en combinant un cent supplémentaire de la taxe sur l'essence existante avec les revenus générés en obligeant les grands pollueurs à payer. Cela nous permettra d'investir 4 milliards de dollars dans les transports en commun pendant les quatre premières années de notre programme.

Permettre au ministre de l'Environnement de désigner des « zones d'intérêt » qui sont très polluantes ou plus sensibles afin de faciliter la collecte de renseignements et des mesures ciblées.

Veiller à ce que le gouvernement fédéral et ses agences montrent l'exemple en adoptant des pratiques soucieuses de l'environnement, notamment la réduction des émissions, l'achat de produits écologiques, le recyclage et les stratégies de développement durable.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Un aspect essentiel de la lutte contre la pollution et le réchauffement de la planète est un investissement considérable dans l'énergie renouvelable. Compte tenu des grandes distances que nous parcourons et de notre climat rigoureux, les gens du Nord consomment le plus d'énergie par personne au Canada. Les gens du Nord seront grandement avantagés par ces initiatives visant à réduire les dépenses en énergie et à assainir l'environnement.

Il faut que le pays tout entier adopte une stratégie visant la sécurité énergétique du Canada à long terme. Nous mettrons en œuvre une Stratégie pour la nouvelle économie énergétique. Cette stratégie complète sera le fruit de la consultation et de la collaboration de tous les intervenants d'un océan à l'autre, y compris, mais non de façon exclusive, les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi que les syndicats et les fournisseurs d'énergie.

Il faut prévoir dès maintenant un avenir où nous consommerons beaucoup moins d'énergie, et où toute notre énergie proviendra de sources renouvelables. Il faut veiller à ce que nos politiques énergétiques mettent les priorités des Canadiens au premier plan.

Voici le plan de Jack Layton et du NPD pour aider les gens du Nord à réussir dans la nouvelle économie énergétique :

Mettre fin aux énormes subventions et avantages fiscaux accordés aux grandes pétrolières et au secteur de l'énergie nucléaire.

Mettre fin aux nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux jusqu'à ce que les émissions de carbone soient limitées, que les conséquences pour la santé et l'environnement soient abordées, et que des zones protégées soient identifiées.

- Nous améliorerons et appliquerons les règlements fédéraux appropriés concernant tous les impacts environnementaux (relativement à l'air,

l'eau, les terres, les poissons, la flore et la faune) qui découlent de l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz au Canada.

- Puisque le besoin de pétrole et de gaz ne disparaîtra pas du jour au lendemain, nous découragerons l'exportation en vrac de nos ressources pétrolières non transformées vers les États-Unis et la Chine, et encouragerons la modernisation, le raffinement et la fabrication pétrochimique responsable ici au Canada. Cela aidera à garder les avantages économiques et les emplois au Canada, et fera contrepoids à l'exploitation non maîtrisée de nos ressources.

Octroyer de nouvelles incitations financières pour la production d'énergie propre, y compris l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique et l'énergie à base de biomasse, ainsi que pour d'autres sources d'énergie renouvelable servant à la production d'électricité, et tirer parti de la cogénération industrielle et des installations communautaires durables à petite échelle.

Mettre sur pied l'Agence canadienne d'énergie renouvelable. Cette agence sera chargée de favoriser et de développer l'énergie renouvelable au Canada. Elle sera chargée de :

- Travailler en collaboration avec tous les intervenants en vue de subvenir à 35 pour cent des besoins énergétiques du Canada à l'aide d'énergie renouvelable d'ici 2020, y compris des cibles rigoureuses pour les carburants renouvelables, la biomasse, l'énergie éolienne et d'autres sources d'énergie renouvelables.
- Offrir un financement destiné au développement et au soutien des programmes d'énergie renouvelable.

Faire en sorte que la sécurité énergétique du Canada et les normes environnementales soient des priorités dans le cadre de toute négociation commerciale, et accorder la priorité absolue à l'énergie dans le cadre de toute nouvelle négociation commerciale avec les États-Unis.

Supprimer les barrières bureaucratiques qui entravent le développement, la fabrication et l'octroi de permis pour les véhicules sans émissions au Canada.

L'eau salubre

Pour maintenir la santé, il est essentiel d'avoir accès à l'eau salubre. Pourtant, les gens dans bon nombre de collectivités du Nord doivent faire bouillir leur eau régulièrement. Par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest, neuf avertissements pour faire bouillir l'eau ont été lancés depuis trois ans, dont deux qui sont toujours en vigueur.

Pour améliorer l'accès à l'eau salubre pour vous et votre famille, Jack Layton et le NPD mettront en oeuvre une nouvelle *Loi sur la qualité de l'eau*. Nous nous engageons à :

Établir des lignes directrices exécutoires sur la qualité de l'eau potable, en commençant par des normes pour les réserves des Premières nations, et en travaillant avec les provinces et les territoires afin de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à l'eau propre et salubre chez eux et dans leurs collectivités.

Améliorer la surveillance de la qualité de l'eau et de l'application des normes en finançant en en déployant une vérification exhaustive de la qualité de l'eau, en collaboration avec les provinces, les territoires et les Premières nations afin de garantir une eau salubre pour tous.

Investir dans de nouvelles infrastructures pour l'eau et les eaux usées, et adopter des normes nationales afin d'exiger un seuil minimal de traitement secondaire pour toutes les municipalités canadiennes.

Interdire, par la voie législative, l'exportation de l'eau douce en vrac du Canada.

Fixer des normes obligatoires en matière d'efficacité des appareils électroménagers relativement à l'eau, et commencer à supprimer progressivement les technologies inefficaces.

Créer un Fonds pour l'eau salubre doté de 10 millions de dollars pour aborder les questions concernant les substances polluantes émergentes et aider les collectivités à surveiller la qualité de l'eau.

L'eau propre

Les changements climatiques font fondre la glace de l'Arctique, ouvrant ainsi l'océan Arctique aux navires, y compris les navires pétroliers. Un désastre écologique comme la marée noire de l'Exxon Valdez dans l'Arctique portera irrémédiablement atteinte à cet écosystème fragile.

Pour protéger l'océan Arctique et toutes les eaux canadiennes, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Affirmer et défendre la souveraineté canadienne sur les terres et les eaux de l'Arctique canadien, y compris dans le passage du Nord-Ouest, où la loi canadienne demeurera en vigueur.

Réduire le temps de réponse aux marées noires dans l'Arctique en effectuant une analyse des délais et en investissant dans les capacités du fédéral et du secteur privé dans le but de réduire le temps de réponse.

Aborder la question des eaux résiduelles industrielles toxiques en renforçant l'application des règlements existants.

Faire preuve de leadership à l'échelle nationale et internationale afin d'empêcher l'accumulation des débris marins et de contrer leurs effets nuisibles.

Fournir les ressources nécessaires pour veiller à la mise en application des lois relatives au dépôt et à la gestion de l'eau de cale huileuse.

Protéger les aires sauvages

Le Nord canadien renferme certaines des aires sauvages les plus impressionnantes de la planète. Pourtant, sans protection adéquate, le développement mal planifié des ressources risque de porter atteinte à cet écosystème fragile.

Afin de protéger ces aires sauvages précieuses dans le Nord et partout au Canada, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

En collaboration avec les provinces, les territoires et les Premières nations, travailler en vue d'élaborer un modèle durable de gestion des forêts boréales du Canada. Cela comprendra l'établissement d'aires protégées appropriées et le développement et la promotion d'un programme de gestion de la forêt, assurant ainsi la pérennité de nos forêts boréales et de nos industries forestières, en tenant compte des idées des intervenants.

Interdire, par la voie législative, l'exportation de l'eau douce en vrac du Canada. Le Nord renferme les réserves les plus vastes d'eau douce au monde. Déjà, certains ont proposé l'exportation d'eau douce du Grand lac de l'Ours vers les États-Unis. Ces exportations risquent de vider les lacs du Nord et de dévaster les écosystèmes du Nord.

Mettre en œuvre un plan pour les parcs et aires sauvages qui tient compte du ferme engagement exprimé par les Canadiens envers la conservation de notre patrimoine naturel. Nous nous engageons à :

- Compléter le réseau de parcs nationaux.
- Établir un réseau d'aires marines protégées qui représente bien le pays, et compléter les plans de gestion intégrée ayant trait à nos trois océans.
- Veiller à ce que l'intégrité des parcs et des aires protégées ne soit pas compromise par des activités industrielles ni des projets de développement inappropriés.
- Établir un fonds de conservation des habitats fauniques importants.
- Améliorer la protection des espèces en voie de disparition.
- Développer un plan visant à aider les plantes et les animaux à s'adapter aux changements climatiques.
- Mettre en oeuvre le Plan d'action national sur les espèces invasives aquatiques et veiller à l'application du traitement acceptable de l'eau de ballast.

Établir, en tant que haut fonctionnaire du Parlement, un commissaire à l'environnement séparé et autonome, chargé de surveiller de façon efficace le rendement environnemental du gouvernement.

LES DROITS DE LA PERSONNE : UNE TRADITION DANS LE NORD

On a fait beaucoup de progrès vers la reconnaissance des droits des Autochtones à l'aide de poursuites judiciaires. De nombreuses organisations autochtones se sont servies du Programme de contestation judiciaire pour se permettre d'intenter ces poursuites. Or, Stephen Harper a supprimé ce programme essentiel. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rétablir le Programme de contestation judiciaire, supprimé par le gouvernement de Stephen Harper, qui fournissait aux groupes à la recherche d'équité les moyens d'agir en justice afin de faire valoir leurs droits et d'établir une jurisprudence équitable.

Ratifier immédiatement la Déclaration onusienne sur les droits des peuples autochtones. Nous annulerons le refus des gouvernements conservateurs et libéraux de signer la déclaration. Nous veillerons à ce que les dispositions prévues là-dedans soient respectées au Canada et inscrites dans la loi canadienne.

Travailler en collaboration avec le mouvement syndical afin de veiller au respect des droits en matière de travail au Canada, y compris pour les non-Canadiens qui travaillent ici légalement et les travailleurs dans les industries canadiennes à l'étranger.

Mettre immédiatement en œuvre la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées.

Payé et autorisé par l'agent enregistré du NPD du Canada